

Délibération du Conseil de l'IUT du mardi 9 novembre 2021

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'IUT du 7 septembre 2021 (vote)
2. Accueil des nouveaux membres du conseil
3. Élection du nouveau Président du conseil de l'IUT (vote)
4. Approbation du Budget 2022 (vote)
5. Projet de réorganisation des Partenariats Entreprises (vote)
6. Capacités des BUT/LP et attendus des BUT (vote)
7. Approbation des statuts de l'IUT (vote)
8. Questions diverses

Membres élus en exercice : 30

Présents et représentés : 16 + 2 procurations

Le quorum est atteint

Point n° 1 : Procès-verbal du conseil d'IUT du 7 septembre 2021 (vote)

Adopté par 16 voix pour et 2 abstentions

Point n° 3 : Élection du nouveau Président du conseil d'IUT (vote)

Monsieur Pierre Marnotte est élu Président à l'unanimité

Point n° 4 : Approbation du budget 2022 (vote)

*Le projet de budget de l'IUT 2022 tel qu'il a été transmis à la DAF est adopté
par 14 votes voix pour et 4 abstentions*

Point n° 5 : Projet de réorganisation des Partenariats Entreprise (vote)

Rejeté par 10 voix contre, 2 voix pour et 6 abstentions

Point n° 6 : Capacités des BUT/LP et attendus Parcoursup des BUT (vote)

Adoptés par 14 voix pour et 4 abstentions

Point n° 7 : Approbation des statuts de l'IUT (vote)

Adoptés par 15 voix pour et 3 abstentions

Bron, le 10 novembre 2021

Le Directeur de l'IUT

Stacine OUZROUT

